

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT-CYR-SUR-MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 07 - 01

**Séance du 6 juillet 2021**

**Diffusée en direct sur la chaine youtube  
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer**

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 29

Représenté : 4

L'an deux mille vingt et un, le six juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence, conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents :** Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

**Adjoint :** Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE  
Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

**Conseillers Municipaux :** Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, ETCHANCHU Helen, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, VALENTIN Jean-Michel.

**PLAGE DES LECQUES**

**RAPPORTS ANNUELS  
DES SOUS-TRAITANTS  
DES LOTS DE PLAGE**

**EXERCICE 2020**

**Etaient représentés :**

**Conseillers Municipaux :** Mesdames Laurene CATANI (procuration à Madame André SAMAT), Astrid MANOUKIAN (procuration à Madame Cynthia GROC), Corinne ROCHE-SANNA (procuration à Monsieur Yvan MAUBE), Monsieur Jean-Paul ROCHE (procuration à Monsieur Louis FERRARA).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur FERRARA

Accusé de réception en préfecture  
083-21830125-20210706-DEL20210701-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2021  
Date de réception préfecture : 07/07/2021

En application de l'article R.2124-31 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et de l'article 21 des sous-traités d'exploitation, chaque année, le sous-traitant adresse au concessionnaire un rapport qui comporte notamment les comptes financiers tant en investissement qu'en fonctionnement afférent au sous-traité, ainsi qu'une analyse du fonctionnement de ce sous-traité, en particulier au regard de l'accueil du public et de la préservation du domaine.

L'objectif de ces rapports est de permettre à la collectivité concédante d'apprécier la bonne exécution des huit délégations de service public de bains de mer.

Monsieur le Maire soumet donc les principaux éléments relevés dans ces huit rapports annuels.

Le chiffre d'affaires global des 8 lots est de 3 581 157 € soit une baisse de 9,23%. Pour rappel, en 2019, il était de 3 945 196 €.

<i>Sous -traitant</i>	<b>Chiffres d'affaires</b>
<b>Lot 1 : SARL ACAPULCO</b>	352 995 €
<b>Lot 2 : SARL SPORTING PLAGES</b>	623 173 €
<b>Lot 3 : SARL MACLOCA</b>	451 441 €
<b>Lot 4 : SAS SOSTERIC</b>	478 188 €
<b>Lot 5 : SARL PERFUMO</b>	442 502 €
<b>Lot 6 : SARL FAMILY BAINS</b>	353 000 €
<b>Lot 7 : SARL MGPL</b>	456 366 €
<b>Lot 8 : SARL GICO</b>	423 492 €

Vu la consultation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 24 juin 2021,

Le Conseil Municipal prend acte :

- 1) des rapports annuels 2020 des délégataires titulaires des sous-traités d'exploitation des lots de plage ;
- 2) de leur mise à disposition auprès du public en mairie dans les quinze jours qui suivent leur présentation à l'Assemblée. Le public sera avisé de cette mise à disposition par voie d'affiche apposée en mairie, aux lieux habituels d'affichage pendant au moins un mois.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme  
Le Maire  
*Signature électronique*  
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture  
083-21830125-20210706-DEL20210701-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2021  
Date de réception préfecture : 07/07/2021